

Evaluation de la situation en termes de protection des personnes déplacées dans la région de Diffa

Niger, Novembre 2018

Sommaire

1. Introduction

2. Méthodologie

3. Résultats principaux de l'évaluation

- Dynamiques de déplacement
- Situation sécuritaire
- Vulnérabilité
- Accès à l'information/services de base
- Protection de l'enfance
- Violences basées sur le genre (VBG)

4. Conclusion

1. INTRODUCTION

Contexte

- Un cycle de quatre évaluations protection a été réalisé en 2017 en étroite collaboration avec le Groupe de Travail Protection (GTP) et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) :
- **Evaluation de référence de la situation en termes de protection des populations déplacées à Diffa – mars 2017**
 - **Evaluation des mécanismes de redevabilité existants dans les sites de déplacés à Diffa - mai 2017**
 - **Evaluation de la situation en termes de protection de la population hôte dans la région de Diffa – octobre 2017**
 - **Evaluation finale de la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa – octobre 2017**
- Suite à ces évaluations, le cluster protection a exprimé le besoin pour une nouvelle évaluation qui permettrait de comprendre l'évolution de la situation en termes de protection en 2018 par rapport à l'année précédente.
- C'est ainsi qu'une **évaluation de la situation en termes de protection des populations déplacées dans la région de Diffa** a été réalisée entre septembre et octobre 2018 en collaboration avec les mêmes partenaires de 2017.

Objectifs de l'évaluation

OBJECTIF 1

Identifier les besoins en termes de protection des populations déplacées (accès aux services de base, accès à l'information, incidents sécuritaires, etc.) dans la région de Diffa et leur évolution par rapport à la fin de l'année 2017

OBJECTIF 2

Identifier les besoins en termes de protection liés aux violences basées sur le genre et à la protection de l'enfance des populations déplacées dans la région de Diffa

OBJECTIF 3

Identifier les mécanismes d'adaptation et de résilience utilisés par les populations déplacées afin de faire face aux incidents sécuritaires, aux incidents de protection et leur évolution par rapport à la fin de l'année 2017

OBJECTIF 4

Comprendre les dynamiques et les facteurs de déplacement (de répulsion et d'attraction) dans la région de Diffa, leur évolution par rapport à la fin de l'année 2017 et leurs conséquences sur la situation en termes de protection des populations déplacées

BUT

Fournir une vue d'ensemble de la situation en termes de protection de la population déplacée (personnes déplacées internes (PDI) et réfugiés) dans la région de Diffa et effectuer une comparaison avec l'évaluation protection finale réalisée par REACH en novembre 2017 afin de comprendre l'évolution de la situation en termes de protection depuis.

BUT

Produits finaux de l'évaluation

Quatre types de produits seront élaborés et partagés :

- 1. Base de données de l'évaluation nettoyée**
- 2. Présentation des résultats**
- 3. Un rapport final**
- 4. Douze fiches d'informations thématiques dont 6 pour les PDI et 6 pour les réfugiés :**
 - *Dynamiques de déplacement*
 - *Situation sécuritaire*
 - *Vulnérabilité*
 - *Accès à l'information et aux services de base*
 - *Protection de l'enfance*
 - *Violences basées sur le genre (VBG)*

2. MÉTHODOLOGIE

Collecte de données

→ Quand ?

Données collectées du 13 septembre au 13 octobre 2018

→ Où ?

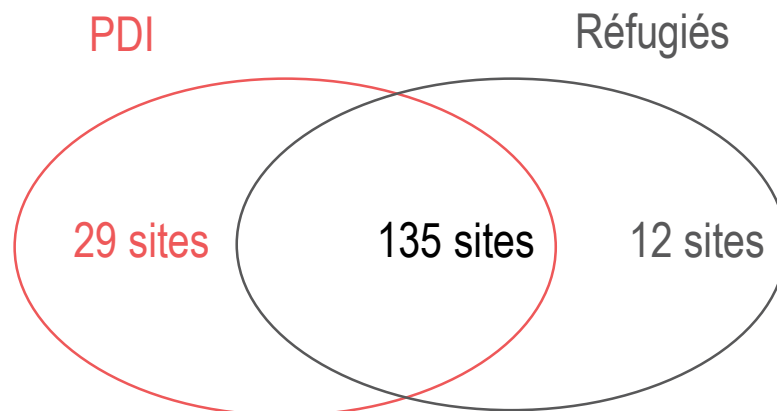
175 sites et 1 camp dans la région de Diffa, incluant l'ensemble des sites de déplacés accessibles lors de la collecte*

→ Population cible :

Populations déplacées vivant dans la région de Diffa :

PDI

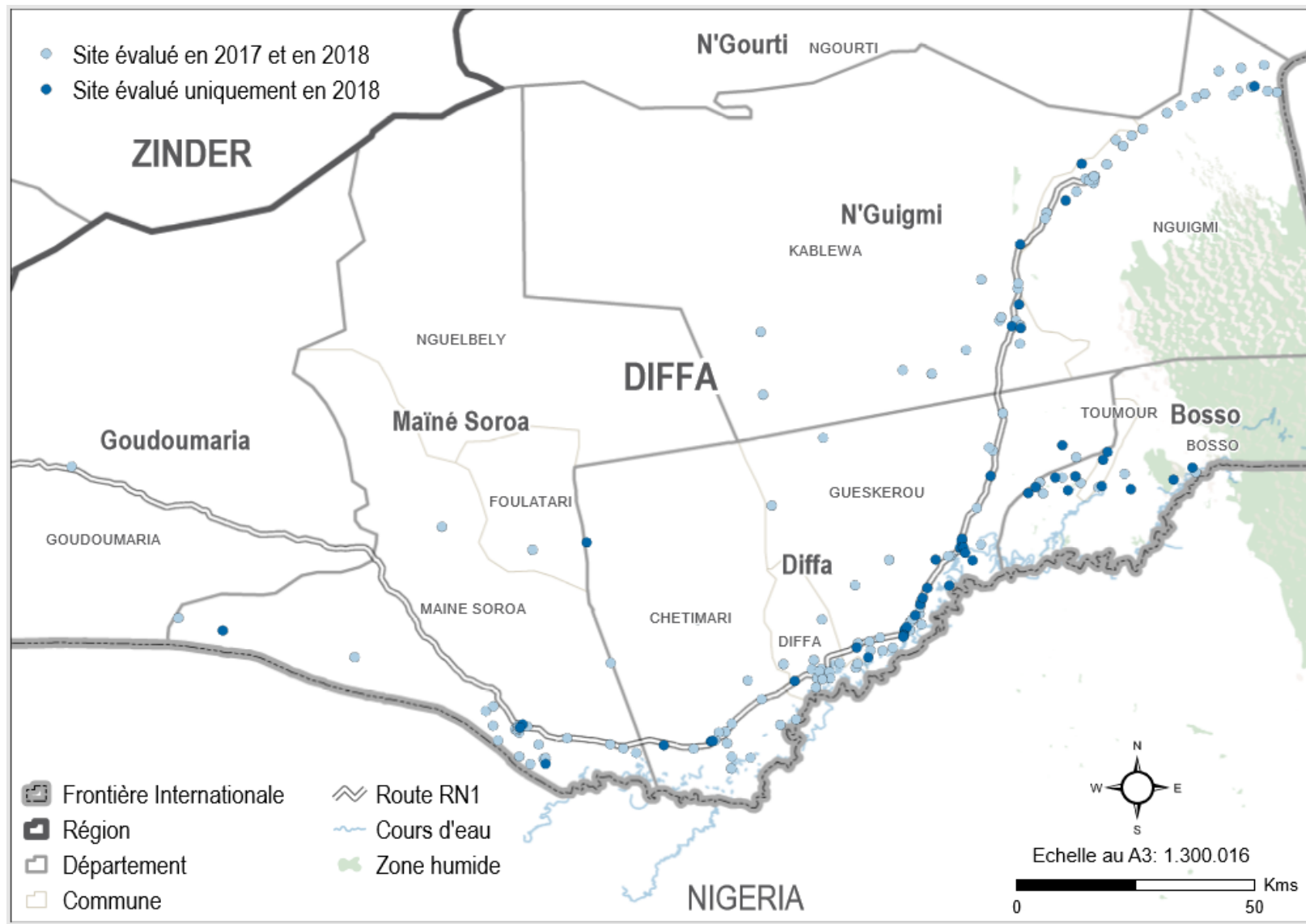
Réfugiés



*Pour l'analyse des besoins en protection pour l'année 2018, les sites considérés pour l'enquête sont les 142 sites visités lors de l'évaluation finale en 2017 ainsi que les 46 nouveaux sites publiés par la DREC en juin 2018. L'enquête a eu lieu sur 175 sites et 1 camp sur les 188 visés car certains villages/sites étaient inaccessibles pour des raisons de sécurité.

Pour le volet comparatif avec l'évaluation finale 2017, il y a 129 sites qui ont été visités en 2017 (évaluation finale) et en 2018 pour lesquels une analyse comparative est possible.

Sites et camp évalués en 2018



Collecte de données (1/2)

Méthodologie mixte (qualitative et quantitative)

Volet quantitatif

- Entretiens effectués avec **622 informateurs clés (IC)**, sur la base de deux questionnaires élaborés en collaboration avec le GTP. Deux IC ont été interrogés par statut et par site à l'aide de 2 questionnaires distincts :
 - le premier questionnaire aborde la situation générale en termes de protection avec 1 IC interrogé par statut – 88% des IC qui y ont répondu sont des hommes. Ces IC ont été sélectionnés en fonction de leurs connaissances sur les thématiques abordées et ils sont de profils divers : chefs de village, sages, membres des comités de protection, volontaires communautaires etc.
 - le deuxième questionnaire est focalisé sur la protection de l'enfance (PE) et les violences basées sur le genre (VBG) avec 1 IC interrogé par statut – 99% des IC qui ont répondu à ces thématiques spécifiques sont des jeunes femmes d'une moyenne d'âge de 27 ans chez les PDI et les réfugiés sélectionnées selon leurs connaissances sur ces thèmes.
- Au total
 - **328 IC PDI et 294 IC réfugiés**
 - **346 IC femmes et 276 IC hommes**

Collecte de données (2/2)

Méthodologie mixte qualitative et quantitative

Volet qualitatif

- Les données collectées lors des entretiens avec les IC ont été complétées avec des groupes de discussions pour approfondir les thématiques de PE et VBG.
- Au total, 48 groupes de discussions ont été menés par les partenaires COOPI, DRC, IRC, UNFPA, COOPI, Care, Autogestion et ADESA dans 8 communes: N'Guigmi, Kablewa, Bosso, Toumour, Gueskerou, Diffa, Chetimari et Maine Soroa
- avec 6 groupes de discussion distincts par commune dont 3 groupes par statut :
 - PDI : femmes – garçons - filles
 - Réfugiés : femmes – garçons – filles
- Chaque groupe était constitué d'un effectif de 8 à 12 participants et les enfants interrogés sont âgés entre 11 et 17 ans .
- Les personnes ont été sélectionnées en consultation avec le chef de la communauté ou du site/camp en fonction de leur âge et de leur genre. L'objectif était d'assurer une certaine représentativité de la population concernée en sélectionnant des personnes appartenant à différentes tranches d'âge, à différents milieux sociaux ou encore exerçant des activités différentes.

Limites de la méthodologie

- Comme les informations sont fournies par des informateurs clés et des groupes de discussion, les résultats sont indicatifs de la situation des sites évalués.
- **L'unité de mesure** pour tous les résultats est **le site de déplacés et non l'individu ou le ménage déplacé.**
- En raison des conditions sécuritaires, **certains sites** étaient **inaccessibles** au moment de la collecte de données.
- La comparaison de la situation en termes de protection entre 2017 et 2018 concerne **129 sites et les comparaisons sont également indicatives** car basées sur des informateurs clés.
- Les données reposant sur les réponses des participants, **il existe une possibilité de biais dans les réponses :**
 - notamment dans l'optique de recevoir davantage d'assistance
 - et une probabilité que certaines problématiques de protection soient sous rapportées en raison de leur caractère sensible.

3. RÉSULTATS PRINCIPAUX DE L'ÉVALUATION

3.1 DYNAMIQUES DE DÉPLACEMENT

Facteurs de répulsion

Dans presque tous les sites / camp, la majorité des déplacés aurait quitté leur village d'origine il y a plus d'un an et l'insécurité serait toujours le facteur de répulsion le plus important selon les IC

PDI

Réfugiés

Sites / camp où la majorité des déplacés a quitté leur village d'origine depuis **plus d'un an**

158 / 164 (96%)

144 / 147 (98%)

Facteurs principaux ayant conduit les déplacés à **quitter** leur village d'origine

- 1 Insécurité
- 2 Perte de moyens de subsistance
- 3 Instruction du gouvernement

- 1 Insécurité
- 2 Perte de moyens de subsistance
- 3 Accès limité à la nourriture

Acteurs à l'origine de la décision de quitter le village d'origine

- 1 Les chefs de famille
- 2 Les individus membres de la communauté déplacée
- 3 Les autorités locales

- 1 Les individus membres de la communauté déplacée
- 2 Les chefs de famille
- 3 Les Boulamas ou chefs de villages

Facteurs d'attraction

- Les considérations sécuritaires auraient aussi informé fortement le choix du site / camp actuel.

PDI

Facteurs principaux ayant conduit les déplacés à **choisir** leur site actuel et à y rester

- 1 Absence de conflits
- 2 Présence de proches ou de connaissances
- 3 Accès aux services de base

Réfugiés

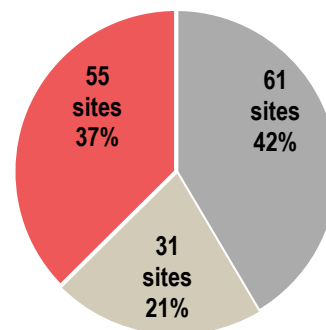
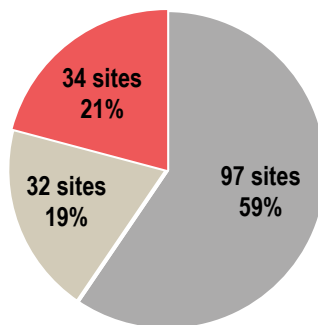
- 1 Absence de conflits
- 2 Présence de proches ou de connaissances
- 3 Accès à l'aide humanitaire

- Proportion de la population qui était déjà déplacée avant l'arrivée sur le site, par nombre de sites / camp :

Personne

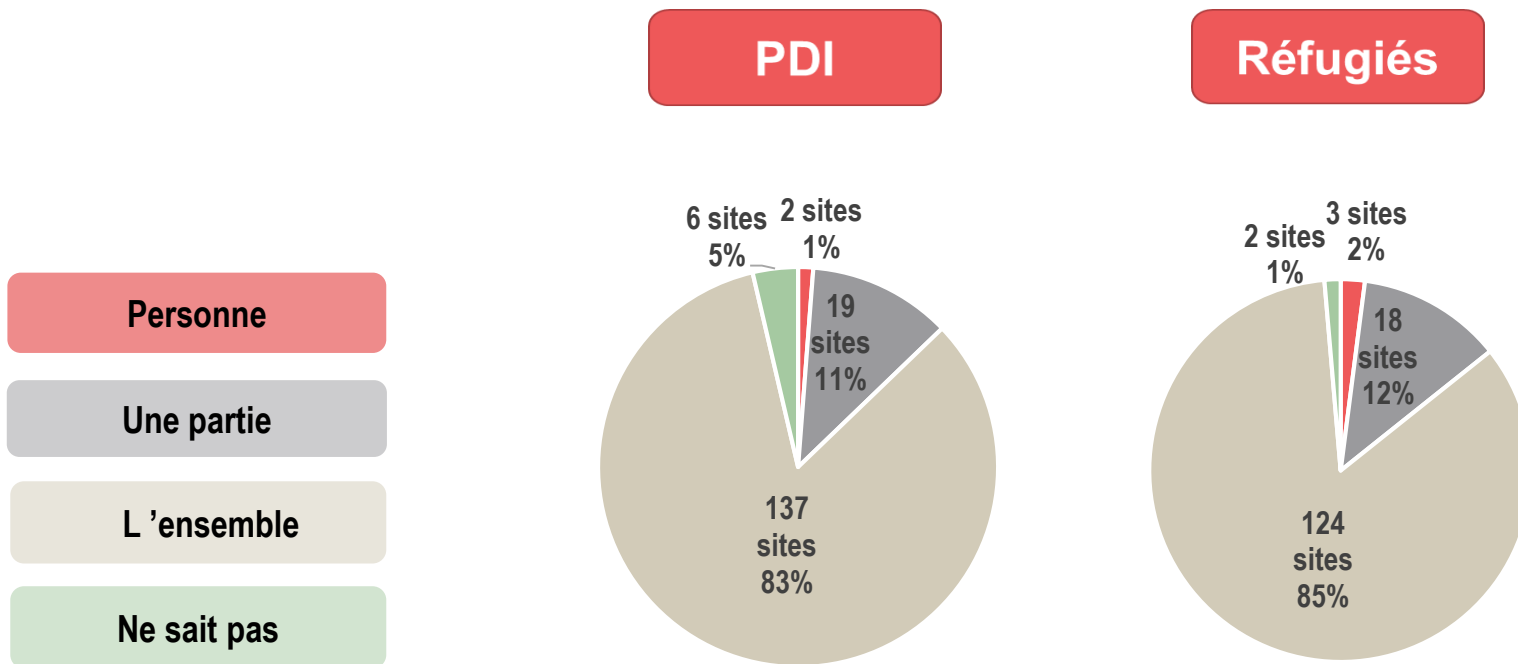
Une partie

L'ensemble

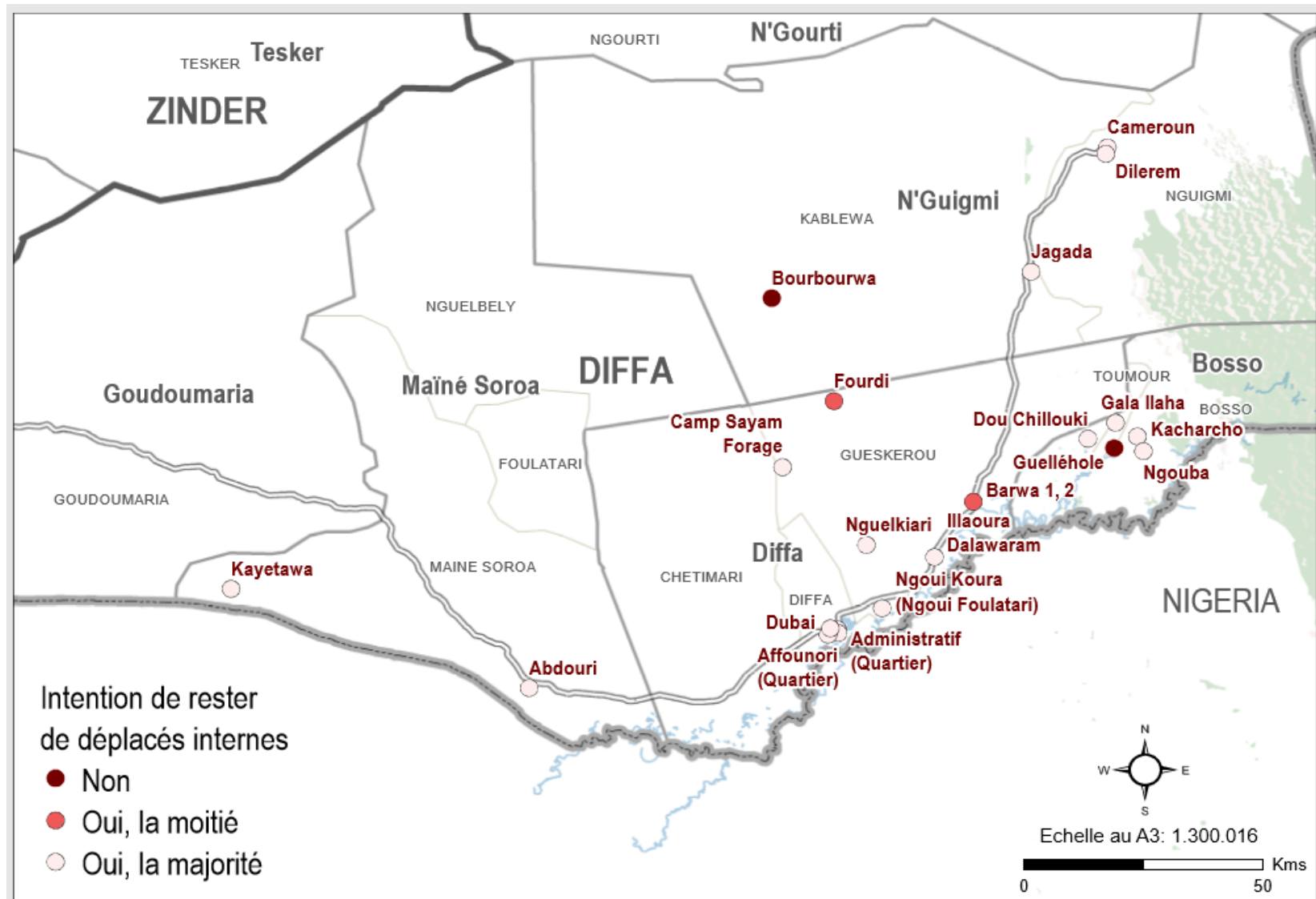


Intentions de départ du site/camp actuel (1/2)

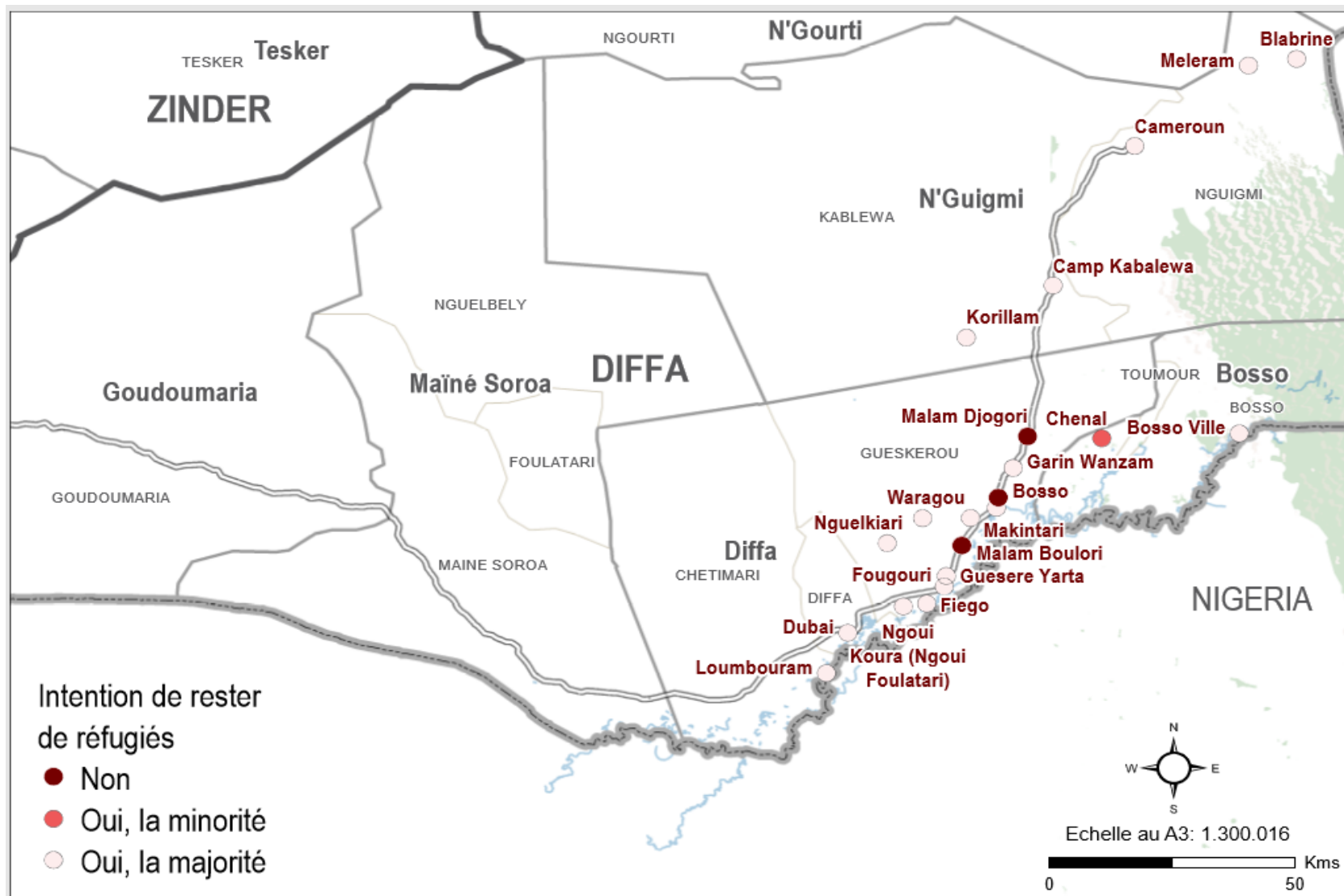
- Proportion de la population qui aurait **l'intention de rester dans leur site/camp** pendant les trois mois suivant l'évaluation par nombre de sites / camp selon les IC :



Carte des 21 sites où au moins une partie des PDI n'aurait pas l'intention de rester selon les IC



Carte des 21 sites où au moins une partie des réfugiés n'aurait pas l'intention de rester selon les IC



Intentions de départ du site/camp actuel (2/2)

- Parmi les sites/camp où au moins une partie de la population n'aurait pas l'intention de rester, raisons principales, par nombre de sites / camp :

	PDI	Réfugiés
1 Problèmes d'accès à la nourriture	15/21	1 Insécurité 11/21
2 Insuffisance de l'aide humanitaire	12/21	2 Problème d'accès à la nourriture 7/21
3 Accès limité aux services de base	9/21	3 Accès limité aux services de base 3/21
		3 Insuffisance de l'aide humanitaire 3/21

- Evolution rapportée du nombre de déplacés au cours des six mois précédant l'évaluation, par nombre de sites / camp :

Diminué ↘	31 / 164 (19%)	35 / 147 (24%)
Stable →	85 / 164 (52%)	53 / 147 (36%)
Augmenté ↗	48 / 164 (29%)	59 / 147 (40%)

3.2 SITUATION SÉCURITAIRE

Sentiment de sécurité

- L'ensemble des populations déplacées se sentirait en sécurité dans une majorité de sites/camp selon les IC:

	PDI	Réfugiés
L'ensemble	102 / 164 (62%)	88 / 147 (60%)
Une partie	41 / 164 (25%)	53 / 147 (36%)
Personne	21 / 164 (13%)	6 / 147 (4%)

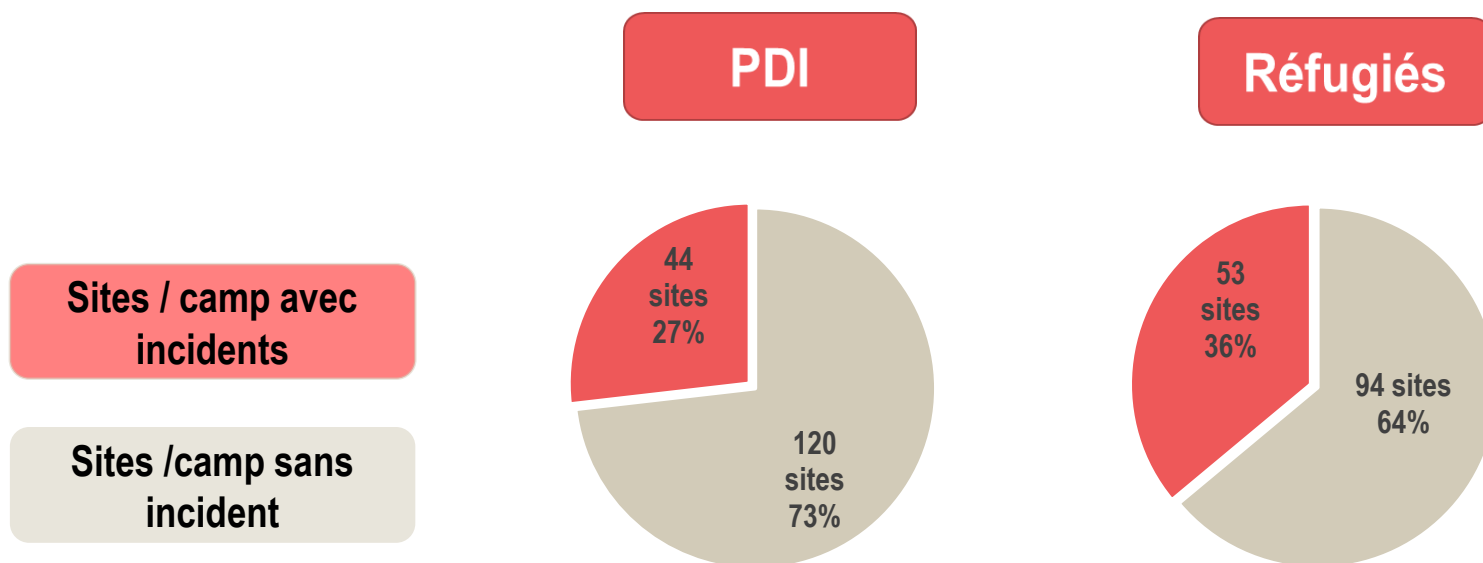
- Principales raisons évoquées pour le sentiment d'insécurité :

- 1 Absence de forces de défense et de sécurité
- 2 Manque de patrouilles régulières
- 3 Présence de groupes armés

- 1 Présence de groupes armés
- 2 Manques de patrouilles régulières
- 3 Absence de forces de sécurité

Incidents sécuritaires (1/3)

- Des incidents sécuritaires ont été signalés dans une minorité de sites par les IC dans les 6 mois précédant l'enquête :



Incidents sécuritaires (2/3)

- Parmi les sites / camp dans lesquels des incidents sécuritaires ont été rapportés, les **types d'incidents** les plus rapportés sont les suivants :

PDI

- 1 Vols/braquages
- 2 Violences physiques contre les civils
- 3 Arrestations et détention arbitraire des personnes soupçonnées d'association aux groupes armés

Réfugiés

- 1 Vols/braquages
- 2 Combats entre groupes armés
- 3 Violences physiques contre les civils

- Groupes de personnes les plus affectés par ces incidents :

- 1 Hommes (18-49 ans)
- 2 Femmes (18-49 ans)
- 3 Garçons (11-17 ans)

- 1 Hommes (18-49 ans)
- 2 Garçons (11-17 ans)
- 3 Hommes âgés (50 ans et plus)

Incidents sécuritaires (3/3)

- **Fréquence rapportée des incidents sécuritaires** au cours des six mois précédant l'évaluation, par nombre de sites / camp :

	PDI	Réfugiés
Incidents rares (> 1 fois par mois)	25 / 44 (57%)	28 / 53 (53%)
Incidents sporadiques (1 fois par mois – 1 fois par semaine)	16 / 44 (36%)	17 / 53 (32%)
Incidents fréquents (au moins 1 fois par semaine)	3 / 44 (7%)	8 / 53 (15%)

- **Evolution rapportée du nombre d'incidents** par rapport à la situation six mois avant l'évaluation, par nombre de sites / camp :

Diminué ↘	25 / 44 (57%)	23 / 53 (43%)
Stable →	10 / 44 (23%)	9 / 53 (17%)
Augmenté ↗	8 / 44 (18%)	20 / 53 (38%)

Mécanismes de prévention

PDI

Réfugiés

Sites / camp où des
**actions ont été
entreprises** afin de
réduire/prévenir la
survenance d'incidents
sécuritaires

22 / 44 (50%)

25 / 53 (47%)

Principales **actions**
entreprises

- 1 Patrouilles fréquentes
- 2 Sensibilisation auprès de la population
- 3 Concertations entre membres de la communauté

Principaux **acteurs** ayant
entrepris ces actions

- 1 Etat
- 2 patrouilles FDS
- 3 La population

Sites / camp où ces actions
sont jugées **efficaces**

21 / 22 (95%)

21 / 25 (84%)

3.3. VULNERABILITE

Groupes de personnes vulnérables

- Principaux groupes de personnes vulnérables identifiés au sein de la population déplacée selon les IC :

PDI

1 Femmes âgées (50 ans ou plus)

2 Enfants (5 à 10 ans)

3 Femmes (18 à 49 ans)

Réfugiés

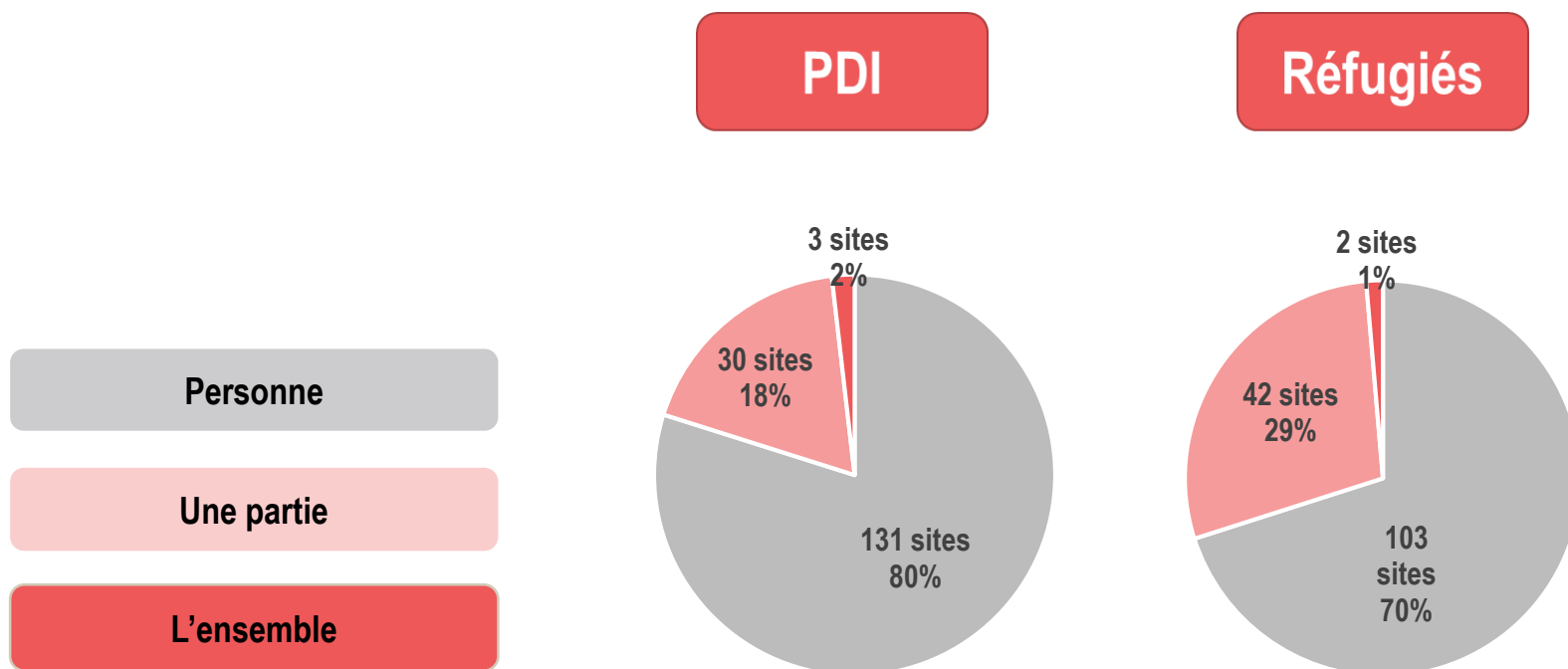
1 Femmes âgées (50 ans ou plus)

2 Hommes (18 à 49 ans)

3 Hommes âgés (50 ans ou plus)

Atteintes à l'intégrité de la personne

- Proportion de la population ayant été confrontée à des atteintes à l'intégrité de la personne au cours des six mois précédant l'évaluation, par nombre de sites / camp selon les IC :



Voies de référencement (1/2)

	PDI	Réfugiés
Sites / camp avec au moins une voie de référencement	128/ 164 (78%)	121 / 147 (82%)
Parmi les sites / camp où il existe au moins une voie , sites / camp où l'ensemble de la population connaît ces voies	52 / 128 (41%)	90/ 121 (74%)
Parmi les sites / camp où au moins une partie de la population connaît une voie de référencement sites / camp où l'ensemble de ceux qui connaissent ont accès à ces voies	57 / 126 (45%)	89 / 120 (74%)
Parmi les sites / camp où au moins une partie de la population a accès à ces voies , sites / camp où l'ensemble de ceux qui ont accès utilisent ces voies	48/ 123 (39%)	70/ 117 (60%)

Voies de référencement (2/2)

- Raisons principales du manque d'accès aux voies de référencement :

PDI

Réfugiés

Raisons principales du manque d'accès

- 1 Manque d'information
- 2 Voies non-fonctionnelles
- 3 Discrimination

- Les principales voies de référencement utilisées:

Principales voies de référencement **utilisées**

- 1 Services délivrant des documents légaux
- 2 Services médicaux
- 3 Services éducatifs

- 1 Services médicaux
- 2 Services éducatifs
- 3 Services délivrant des documents légaux

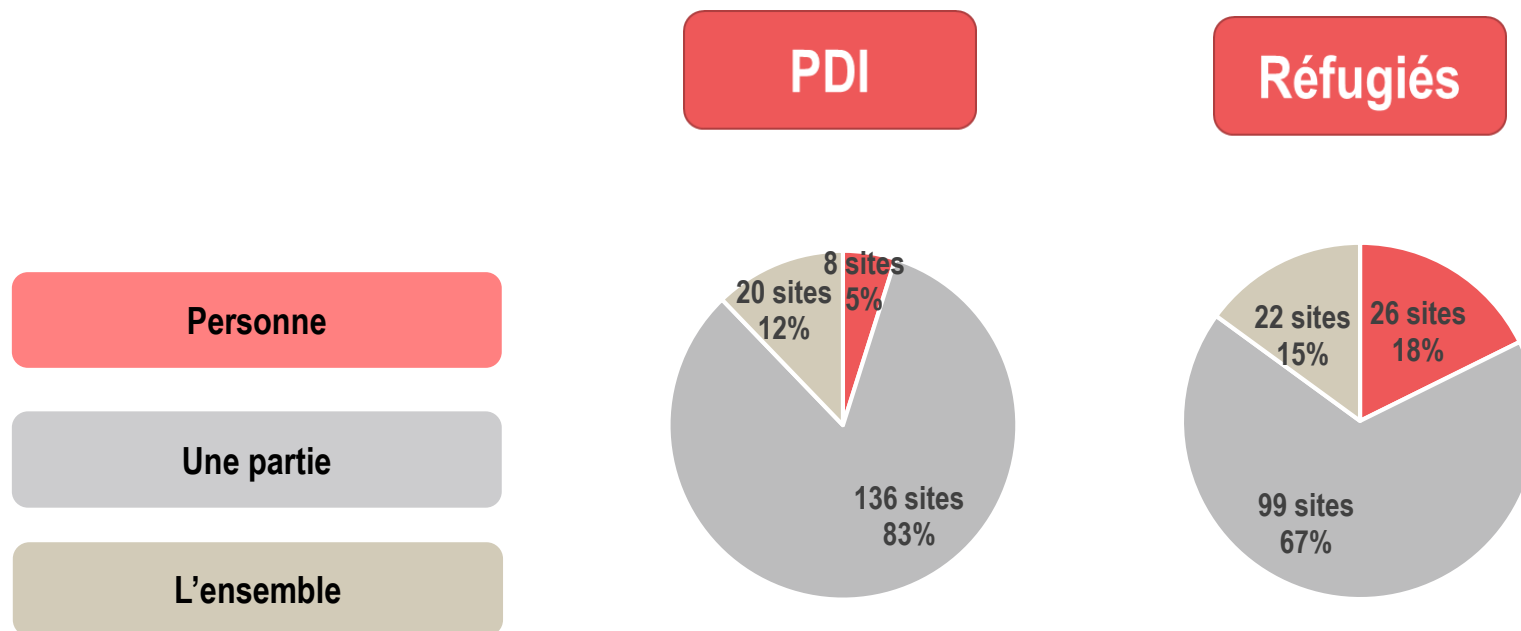
Sites / camp où ces voies sont jugées **efficaces** par la majorité de ceux qui les utilisent

115 / 123 (93%)

101 / 116 (87%)

Documentation légale (1/2)

- Les IC ont rapporté des problèmes liés à l'accès aux documents légaux (documents d'état civil, acte/extrait de naissance) dans une plus grande proportion de sites chez les réfugiés que chez les PDI
- Proportions de la population ayant ces documents par nombre de sites / camp :



- Pour les deux statuts, le manque de documentation semble concerner **toutes les catégories de population**.

Documentation légale (2/2)

PDI

Réfugiés

Trois **raisons** principales
du manque de documents

- 1 Non connaissance des procédures pour avoir ces documents
- 2 Jamais eu de documentation légale
- 3 Perte de documents

- 1 Jamais eu de documentation légale
- 2 Perte de documents
- 3 Manque de moyens financiers

Conséquences les plus
fréquentes du manque de
documents

- 1 Difficulté en termes de circulation / mouvement
- 2 Difficulté pour accéder aux services de base
- 3 Difficulté pour accéder au travail

Enregistrement des nouveaux-nés

- Les IC ont rapporté des difficultés concernant l'enregistrement des nouveau-nés, un problème qui semble également plus prononcé pour les réfugiés.

	PDI	Réfugiés
Sites / camp où au moins une partie de la population déplacée aurait des difficultés pour enregistrer leurs nouveaux-nés selon les IC	37 / 164 (22%)	55 / 113 (37%)
Raisons principales de ces difficultés	1 Ne savent pas où s'enregistrer 2 Ne savent pas comment faire 3 Manque de moyens financiers	1 Ne savent pas où s'enregistrer 2 Manque de moyens financiers 3 Ne savent pas comment faire

Existence de tensions entre déplacés et communautés hôtes

- Les IC ont rapporté que les relations sont généralement harmonieuses entre les populations déplacées et les communautés hôtes malgré quelques tensions à la marge.



Raisons principales de ces tensions

Selon les informations fournies par les IC sur les sites où des tensions ont été signalés, les sources de tension les plus importantes seraient l'accès à l'aide humanitaire, l'accès aux services sociocommunautaires et le partage des ressources naturelles chez les PDI, tandis que chez les réfugiés les causes seraient l'accès à l'aide humanitaire et le vol de bétail. Les personnes interrogées lors des groupes de discussions ont également cité ces raisons en précisant que les accusations de vol cibleraient plus les garçons réfugiés. Lors des discussions, les garçons réfugiés ont également évoqué les soupçons d'appartenance à des groupes armés et quelques disputes/bagarres entre les enfants.

3.6 ACCÈS À L'INFORMATION ET AUX SERVICES DE BASE

Sources d'information et moyens de communication

- Les principales sources d'information et moyens de communication seraient les mêmes pour les deux statuts selon les IC :

	PDI	Réfugiés
Sources d'information les plus fréquemment utilisées	1 Famille, voisins, amis 2 Radio/télévision 3 Boulamas	1 Radio/télévision 2 Famille, voisins amis 3 Boulamas
Moyens de communication les plus fréquemment utilisés	1 Téléphone 2 Contact direct	
Sites / camp où au moins une partie des déplacés aurait accès à suffisamment d'informations sur leur zone actuelle	150 / 164 (91%)	139 / 147 (94%)

Informations sur la zone d'origine

- L'accès aux informations sur la zone d'origine est plus limité d'après les IC

PDI

Réfugiés

Sites /camp où au moins une partie des déplacés **aurait accès à suffisamment d'informations sur leur zone d'origine**

116 / 164 (71%)

88 / 147 (60%)

Parmi ceux qui n'ont pas suffisamment d'informations, **principaux types d'informations** dont ils ont besoin

- 1 Situation sécuritaire
- 2 Situation de l'eau, l'hygiène et l'assainissement
- 3 Situation de l'agriculture

- 1 Situation sécuritaire
- 2 Situation de l'emploi
- 3 Situation de l'eau, hygiène et assainissement

Informations sur l'aide humanitaire

- Pour les deux statuts, il y a une majorité de sites/camp où au moins une partie de la population n'a pas assez d'informations sur l'accès à l'aide humanitaire.

	PDI	Réfugiés
Sites / camp où au moins une partie des déplacés n'a pas suffisamment d'informations sur l'accès à l'aide humanitaire	124 / 164 (76%)	117 / 147 (80%)
Dans les sites/camp où au moins une partie des déplacés n'a pas suffisamment d'informations , principaux types d'informations dont ils ont besoin	1 Critères de sélection 2 Procédures de distribution 3 Dates de distribution	
Dans les sites/camp où au moins une partie des déplacés a suffisamment d'informations, sources les plus utilisées pour obtenir cette information	1 Boulamas 2 Familles, voisins et/ou amis 3 Différents comités villageois	

Besoins prioritaires

- Les trois principaux besoins prioritaires sont les mêmes pour les deux statuts :

1 Biens alimentaires



2 Accès à une activité génératrice de revenu (AGR)



3 Accès à l'eau



- Le besoin en biens alimentaires est particulièrement prononcé; il a été rapporté dans une très grande majorité de sites / camp :

PDI

138 / 164 (84%)

Réfugiés

135 / 147 (92%)

Accès aux services de base

- Au moins une partie des déplacés a un accès limité aux services de base dans la majorité des sites / camp (PDI) et dans presque la moitié des sites/camp (réfugiés)

	PDI	Réfugiés
Sites / camp où au moins une partie des déplacés a un accès limité aux services de base	110 / 164 (67%)	69/ 147 (47%)
Dans les sites/camp où au moins une partie des déplacés a un accès limité aux services de bases /principaux services concernés	1 Santé 2 Eau 3 Education	
Dans les sites/camp où au moins une partie des déplacés a un accès limité aux services de bases / raison principales	1 Manque de moyens financiers 2 Services trop éloignés 3 Manque de capacité d'accueil et prise en charge	

3.4 PROTECTION DE L'ENFANCE

Situation sécuritaire des enfants

- La situation sécuritaire des enfants est jugée bonne à très bonne par les IC dans une grande majorité de sites

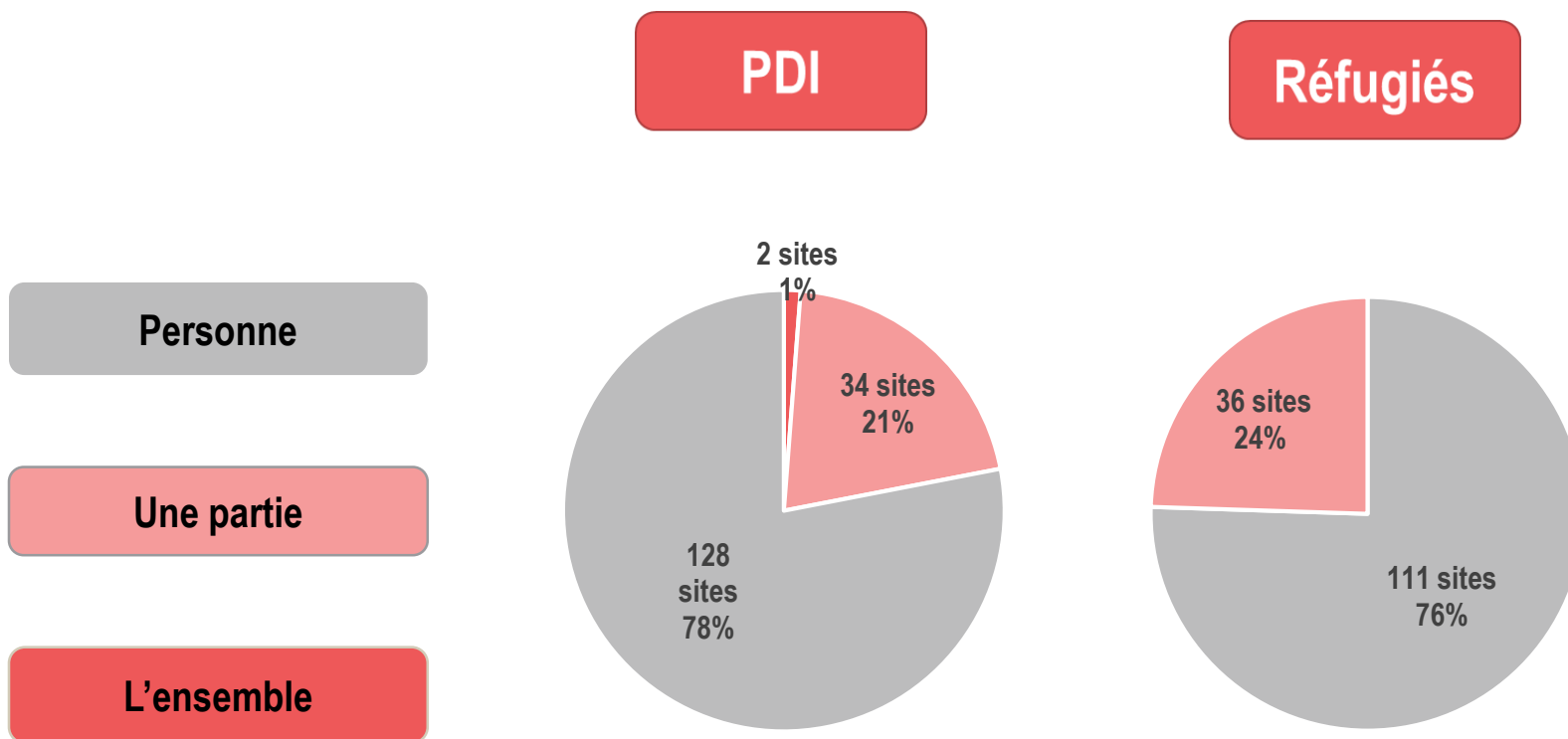
	PDI	Réfugiés
Situation sécuritaire bonne à très bonne	157/164 (96%)	138/147 (94%)
Situation sécuritaire mitigée	3/164 (2%)	2/147 (1%)
Situation sécuritaire mauvaise	4/164 (2%)	7/147 (5%)

- Dans les sites où la situation sécuritaire est jugée mitigée ou mauvaise par les IC, les risques de sécurité auxquels les enfants seraient le plus confrontés sont communs aux deux statuts:

- 1 Manque de patrouilles régulières
- 2 Risques d'agressions sur le trajet pour la collecte de bois
- 2 Risques d'agressions sur le trajet pour accéder aux services de base
- 3 Insécurité dans le cadre de la migration

Atteintes à l'intégrité (1/2)

Proportion d'enfants confrontés à des atteintes à l'intégrité par nombre de sites au cours des six derniers mois selon les IC



Atteintes à l'intégrité (2/2)

- Les atteintes à l'intégrité auxquels les enfants auraient été confrontés au cours des 6 derniers mois

PDI

Réfugiés

- 1 Agression psychologique
- 2 Agression physique
- 3 Mariage précoce/forcé

- 1 Agression psychologique
- 2 Agression physique
- 3 Dénis d'accès aux services de base

- **Evolution rapportée du nombre de cas d'atteintes à l'intégrité** par rapport à la situation six mois avant l'évaluation, par nombre de sites / camp :

Diminué 	25/36 (69%)	17/36 (47%)
Stable 	9/36 (25%)	15/36 (42%)
Augmenté 	0/36 (25%)	4/36 (11%)

Prise en charge des atteintes

- Proportion de sites où il existeraient des services de prise en charge des atteintes à l'intégrité des enfants parmi les sites où des atteintes ont été signalés par les IC

	PDI	Réfugiés
Oui	15/36 (42%)	20/36 (55%)
Non	21/36 (58%)	14/36 (39%)

- Les types de services de prise en charge les plus rapportés par les IC

- 1 Médical
- 2 Psychosocial et santé mentale
- 2 Points d'écoute

- Les principaux acteurs ayant mis en place ces services

- 1 Les ONG internationales et l'ONU
- 2 Les autorités locales
- 3 Groupements au sein de la communauté

- 1 Les ONG internationales et l'ONU
- 2 Les autorités locales
- 3 Les ONG locales

Accessibilité des services

Proportion de sites où les services de prise en charge des atteintes à l'intégrité seraient accessibles aux enfants parmi les sites où ces services existent

	PDI	Réfugiés
Personne	1/15 (7%)	0/20 (0%)
Une partie	5/15 (33%)	11/20 (55%)
L'ensemble	9/15 (60%)	9/20 (45%)

Concernant les enfants qui n'ont pas accès aux services existants, les raisons principales les plus rapportées par les IC sont les suivantes :

1* Services trop éloignés
1* Manque d'informations
1* Contraintes sociales/barrières culturelles

1 Contraintes sociales/barrières culturelles
2 Manque d'informations
3 Manque de moyens financiers

3.5 VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Situation sécuritaire des femmes et des filles

- La situation sécuritaire des femmes et des filles est jugée bonne à très bonne dans une grande majorité de sites par les IC

	PDI	Réfugiés
Situation sécuritaire bonne à très bonne	155/164 (94%)	133/147 (91%)
Situation sécuritaire mitigée	1/164 (1%)	5/147 (3%)
Situation sécuritaire mauvaise	8/164 (5%)	9/147 (6%)

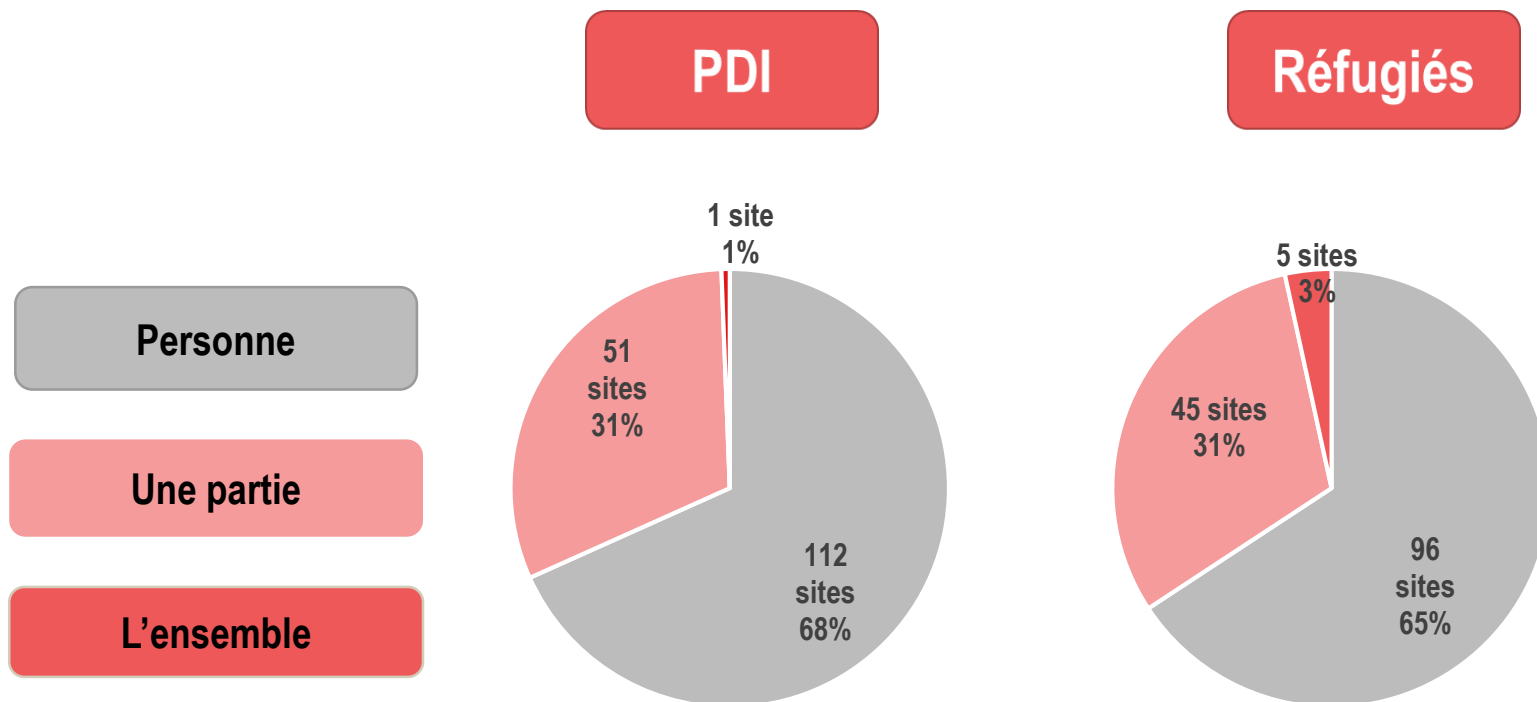
Dans les sites/camp où des femmes seraient confrontées à des risques sécuritaires, les risques les plus rapportés par les IC sont les suivants :

- 1 Manque de patrouilles régulières
- 2 Présence de groupes armés
- 2 Tensions au sein de la communauté

- 1 Présence de groupes armés
- 2 Manque de patrouilles régulières
- 2 Tensions au sein de la communauté

Atteintes à l'intégrité (1/2)

Proportion de femmes et de filles confrontées à des atteintes à l'intégrité par nombre de sites au cours des six mois précédant l'évaluation selon les IC



Atteintes à l'intégrité (2/2)

- Les atteintes à l'intégrité auxquelles les filles et les femmes seraient le plus confrontées selon les IC

PDI

- 1 Mariage forcé/précoc
- 2 Agressions psychologiques
- 2 Agressions physiques

Réfugiés

- 1 Agressions psychologiques
- 2 Agressions physiques
- 3 Mariage forcé/précoc

- Evolution rapportée du nombre de cas d'atteintes à l'intégrité** par rapport à la situation six mois avant l'évaluation, par nombre de sites / camp selon les IC:

Diminué 	38/52 (73%)	31/50 (62%)
Stable 	11/52 (21%)	14/50 (28%)
Augmenté 	2/52 (4%)	5/50 (10%)

Prise en charge des atteintes

- Proportion de sites où il existeraient des services de prise en charge des atteintes à l'intégrité des femmes et des filles parmi les sites où des atteintes ont été signalés par les IC

	PDI	Réfugiés
Oui	27/52 (52%)	21/50* (42%)
Non	25/52 (48%)	25/50 (50%)

- Les types de services de prise en charge les plus rapportés par les IC

1 Médical	1 Médical
2 Psychosocial et santé mentale	2 Points d'écoute
2 Points d'écoute	2 Psychosocial et santé mentale

- Les principaux acteurs ayant mis en place ces services

1 Autorités locales	1 Les ONG internationales et l'ONU
2 Les ONG internationales et l'ONU	2 Les autorités locales
3 Groupements au sein de la communauté	3 Les ONG locales

Accessibilité des services

- Proportion de sites où les services de prise en charge des atteintes à l'intégrité seraient accessibles aux femmes et filles parmi les sites où ces services existent

	PDI	Réfugiés
L'ensemble	15/27 (55%)	10/21 (48%)
Une partie	11/27 (41%)	10/21 (48%)
Personne	1/27 (4%)	1/21 (4%)

- Proportion de sites où les femmes qui ont accès à ces services les trouvent efficaces selon les IC

L'ensemble	13/26 (50%)	10/20 (50%)
Une partie	12/26 (46%)	9/20 (45%)
Personne	1/26 (4%)	1/20 (5%)

Atteinte à l'intégrité des hommes et des garçons

- Proportion de sites où les IC ont rapporté que les hommes et les garçons sont particulièrement confrontés à certains types d'atteinte (par rapport aux femmes/filles)

	PDI	Réfugiés
Oui	33/164 (20%)	29/147 (19%)
Non	131/164 (80%)	116/147 (80%)

- Les principaux types d'atteinte à l'intégrité de la personne auxquels les hommes et les garçons seraient le plus confrontés

- 1 Agressions physiques
- 2 Agressions psychologiques
- 3 Mariage forcé/précoce

- 1 Agressions physiques
- 2 Agressions psychologiques
- 3 Manque de ressources, d'opportunités et de services

Prise en charge des atteintes

- Proportion de sites où il existerait des services de prise en charge des atteintes à l'intégrité des hommes et des garçons parmi les sites où des atteintes ont été signalés par les IC

	PDI	Réfugiés
Non	26/33 (79%)	14/29 (40%)
Oui	7/33 (21%)	13/29 (45%)

- Les types de services de prise en charge des atteintes les plus disponibles

- 1 Point d'écoute
- 2 Médical
- 3 Juridique-psychosocial-lieux de sureté

- 1 Médical
- 2 Points d'écoute
- 2 Réinsertion socioéconomique

- Les principaux acteurs ayant mis en place ces services

- 1 groupements au sein de la communauté
- 1 Les autorités locales
- 2 Les ONG internationales et l'ONU

- 1 Les ONG internationales et l'ONU
- 2 Les autorités locales
- 3 Les ONG locales

Accessibilité des services

Proportion de sites où les services de prise en charge des atteintes à l'intégrité seraient accessibles aux hommes et aux garçons parmi les sites où ces services existent

	PDI	Réfugiés
Personne	0/7 (0%)	0/7 (0%)
Une partie	3/7 (43%)	8/13 (62%)
L'ensemble	4/7 (57%)	5/13 (38%)

- Principales raisons d'inaccessibilité des services

- 1 Manque d'informations
- 2* Manque de capacités de prise en charge
- 2* Discriminations
- 2* Barrières culturelles
- 2* Incapacité physique
- 2* Services trop éloignés

- 1 Manque d'informations
- 2 Contraintes sociales/barrières culturelles
- 2 Services trop éloignés

Efficacité des services

Proportion de sites où les hommes/garçons jugeraient les services de prise en charge des atteintes à l'intégrité efficaces parmi les sites où ces services leur sont accessibles selon les IC

	PDI	Réfugiés
Personne	2/7 (28%)	1/13 (8%)
Une partie	4/7 (57%)	6/13 (48%)
L'ensemble	0/7* (28%)	6/13 (48%)

- Principales raisons d'inefficacité des services

- 1 Manque d'écoute
- 2 Ne permet pas d'obtenir des conseils
- 3 Prise en charge inadaptée

4. CONCLUSION

Conclusion et développement (1/5)

→ Dynamiques de déplacement

- La sécurité est le premier facteur qui détermine la décision de quitter le village d'origine et le choix du site / camp actuel.
- Dans presque tous les sites / camp, les déplacés ont **quitté leur village depuis plus d'un an**.
- Dans une grande majorité des sites / camp, l'ensemble des déplacés aurait **l'intention de rester** au cours des trois mois après l'évaluation
- Concernant la minorité qui n'aurait pas l'intention de rester sur le site, les raisons principales seraient les difficultés d'accès à la nourriture, l'accès limité aux services de base, l'insuffisance de l'aide humanitaire et l'insécurité (réfugiés).

→ Situation sécuritaire

- L'ensemble de la population se sentirait en sécurité dans une majorité de sites/camp.
- Les IC d'une minorité de sites/camp ont signalé des incidents sécuritaires et leur fréquence serait généralement rare ou sporadique.
- Les IC réfugiés ont rapporté des incidents dans une plus grande proportion de sites.
- Des mesures de prévention initiées par l'Etat, les patrouilles ou la population ont été prises dans la moitié des sites/camp (réfugiés et PDI) où ces incidents ont eu lieu.

Conclusion et développement (2/5)

→ Vulnérabilité

- Pour les deux groupes, une **grande variété de groupes vulnérables**.
- Dans une minorité de sites/camp, au moins **une partie** de la population déplacée aurait été confrontée à des **atteintes à l'intégrité de la personne**.
- Les réfugiés semblent être mieux informés sur les voies de référencement que les PDI (les IC d'environ la moitié des sites ont signalé qu'au moins une partie des PDI ignore l'existence de voies de référencement).

→ Manque de documentation légale

- Le manque de documentation légale est un problème commun aux deux types de population, mais **particulièrement prononcé pour les réfugiés**.
- Le problème d'enregistrement des nouveaux nés concernerait au moins une partie des populations déplacés sur une minorité de sites selon les IC et les réfugiés semblent avoir plus de difficultés à ce niveau.

Conclusion et développement (3/5)

→ Accès à l'information

- Les deux statuts manquent principalement d'informations concernant leur zone d'origine et l'aide humanitaire :
 - pour la zone d'origine, même proportion chez les réfugiés et les PDI
 - pour l'accès à l'aide humanitaire, ils n'ont pas suffisamment d'informations sur les critères de sélection, les procédures et les dates de distribution.

→ Besoins prioritaires et accès aux services de base

- Biens alimentaires rapportés comme besoin prioritaire dans la quasi-totalité des sites / camp:
- Accès limité aux services de base rapporté dans la majorité des sites / camp.
- Raison la plus rapportée pour les deux groupes = manque de moyens financiers.

Conclusion et développement (4/5)

→ Protection de l'enfance

- Situation sécuritaire des enfants jugée globalement bonne sur une majorité de sites selon les IC.
- Au moins une partie des enfants des 2 statuts aurait subi des atteintes dans environ 30% de sites au cours des 6 derniers mois ayant précédé l'évaluation. Les atteintes les plus fréquentes sont les agressions physiques, psychologiques et les mariages précoces.
- Une partie des enfants réfugiés et PDI n'aurait pas accès aux services de prise en charge de ces atteintes dans près de la moitié des sites où ces services existent.

→ Violences basées sur le genre (VBG)

- Situation sécuritaire des femmes et des filles jugée globalement bonne sur une majorité de sites selon les IC.
- Au moins une partie des femmes/filles auraient également été exposée à des atteintes à l'intégrité telles que les violences physiques et psychologiques dans environ 30% des sites au cours des 6 derniers mois.
- Existence de certains types d'atteintes à l'intégrité auxquelles les hommes/garçons seraient particulièrement confrontés dans une minorité de sites selon les IC et une faible présence des services de prise en charge de ces atteintes pour les hommes/garçons PDI et réfugiés.

Conclusion et développement (5/5)

- En résumé, en matière de déplacement, situation sécuritaire, vulnérabilité, accès à l'information, besoins prioritaires, PE et VBG, la situation est assez similaire à quelques différences près entre les deux statuts, notamment :
 - Les IC réfugiés ont rapporté des incidents sécuritaires et des cas d'atteintes à l'intégrité dans une plus grande proportion de sites que les PDI.
 - D'après les informations fournies par les IC, les réfugiés auraient également plus de difficultés pour l'accès à la documentation légale et pour l'enregistrement des nouveaux nés.
- La situation entre 2017 et 2018 semble fort comparable pour les grandes tendances. En ce qui concerne les déplacements, l'insécurité reste le facteur de déplacement le plus important et les besoins prioritaires (biens alimentaires, activités génératrices de revenus et accès à l'eau) restent toujours les mêmes.
- En revanche, il y a quelques changements notamment sur les aspects sécuritaires et sur la vulnérabilité qui seront davantage développés dans le rapport d'évaluation de l'enquête protection menée par REACH qui sera disponible à partir de fin novembre 2018.

MERCI !

CONTACTS

Mame Fama LO – Chargée d'évaluation REACH Niger, Niamey

mame.fama-lo@reach-initiative.org

Marie FAOU – Chargée d'évaluation REACH Niger, Niamey

marie.faou@reach-initiative.org